



Projet pédagogique 2016

Accueil de loisirs été 2016

« Les sept chevaliers »

17130 Montendre

Ce projet a été élaboré en concertation avec l'équipe d'animation des accueils de loisirs.

Il s'inscrit dans le respect du projet éducatif du centre socio culturel de La Maison Pop', association organisatrice qui milite pour le droit à l'éducation par et pour tous et lutte contre toutes les formes de discrimination.

Sommaire

1. Préambule	page 3
2. La structure	page 4
3. Les objectifs	page 5
4. Le fonctionnement.....	page 8
5. Les ressources humaines	page 9
6. L'évaluation.....	page 10
7. La communication	page 12
7. Nos partenaires	page 13

1. Préambule

L'accueil de loisirs sans hébergement, en tant que collectif permet aux enfants et aux divers acteurs de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Il permet des rapports différents entre adultes et enfants, et une socialisation entre pairs.

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent aussi faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la citoyenneté.

L'accueil de loisirs sans hébergement se caractérise par la présence :

- d'un organisateur
- d'un projet éducatif
- d'une équipe d'encadrement qualifiée et motivée
- d'un équipement
- de mobilier adapté à la taille des enfants

2. Structure : Centre Socio-culturel LA Maison Pop'

LA Maison Pop' est une association d'éducation populaire, d'intérêt général, sociale et laïque, à but non lucratif, qui a pour objet :

- d'administrer le centre social et socio-culturel au bénéfice des habitants du bassin de vie de Montendre.
- d'inscrire son action dans un processus de développement social local
- de promouvoir et développer les activités socio-culturelles, sportives et de loisirs, les solidarités actives.
- d'assurer les liaisons nécessaires à la vie associative du bassin de vie de Montendre.
- de participer à la communauté éducative en complémentarité du service public et des familles.
- d'encourager l'accès à la vie associative et citoyenne de tous les habitants du bassin de vie de Montendre, dans le respect de la liberté de conscience et du principe de non-discrimination.

La laïcité, la solidarité et le vivre ensemble, la citoyenneté, la culture sont les valeurs portées par LA Maison Pop'.

Le projet de l'association s'inscrit dans le courant d'idées de l'Education Populaire sur un socle de valeurs éducatives et sociales.

LA Maison Pop' est agréée association de jeunesse et d'éducation populaire et association sportive par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

LA Maison Pop' est adhérente de la Fédération des Centres sociaux, des FRANCAS et d'EPMM Sports pour tous.

Le territoire

Le siège social de LA Maison Pop' se situe à Montendre, dans le sud de la Charente-Maritime en région Poitou-Charentes.

Au cours du diagnostic social, en 2011, réalisé LA Maison Pop' a défini pour la première fois son territoire d'intervention.

Ce territoire défini vingt et une communes, sur une surface de 272km.

L'accueil de loisirs « les sept chevaliers accueillent tous les enfants qui viennent de ce territoire et au-delà du territoire avec les mêmes conditions tarifaires.

Favoriser un « vivre à son rythme »

L'enfant a une horloge interne ! Tous les êtres humains, comme les autres animaux et les végétaux, possèdent des rythmes biologiques. Ils permettent à notre corps de s'organiser et de s'adapter aux événements de la journée. Contrôlés par notre cerveau, ils se traduisent par des variations physiologiques (taux d'hormones dans le sang...) et cognitives (baisse de l'attention...). Pour conserver la santé, il est donc essentiel de les respecter. Comme l'adulte, l'enfant possède ses propres rythmes biologiques. Ainsi, les plus petits vont avoir besoin de plus de sommeil, ils ne seront pas concentrés tout le temps de la même façon... Cette horloge interne varie d'un enfant à un autre.

(source internet Claire Leconte)

Le temps des vacances est propice à un rythme de vie moins contraint.

Favoriser un « vivre à son rythme » requiert de structurer l'aménagement des temps et des espaces. Tout cela se réfléchit, s'organise, s'évalue avec les enfants sur la base de deux valeurs essentielles : la liberté et le vivre-ensemble.

La coopération

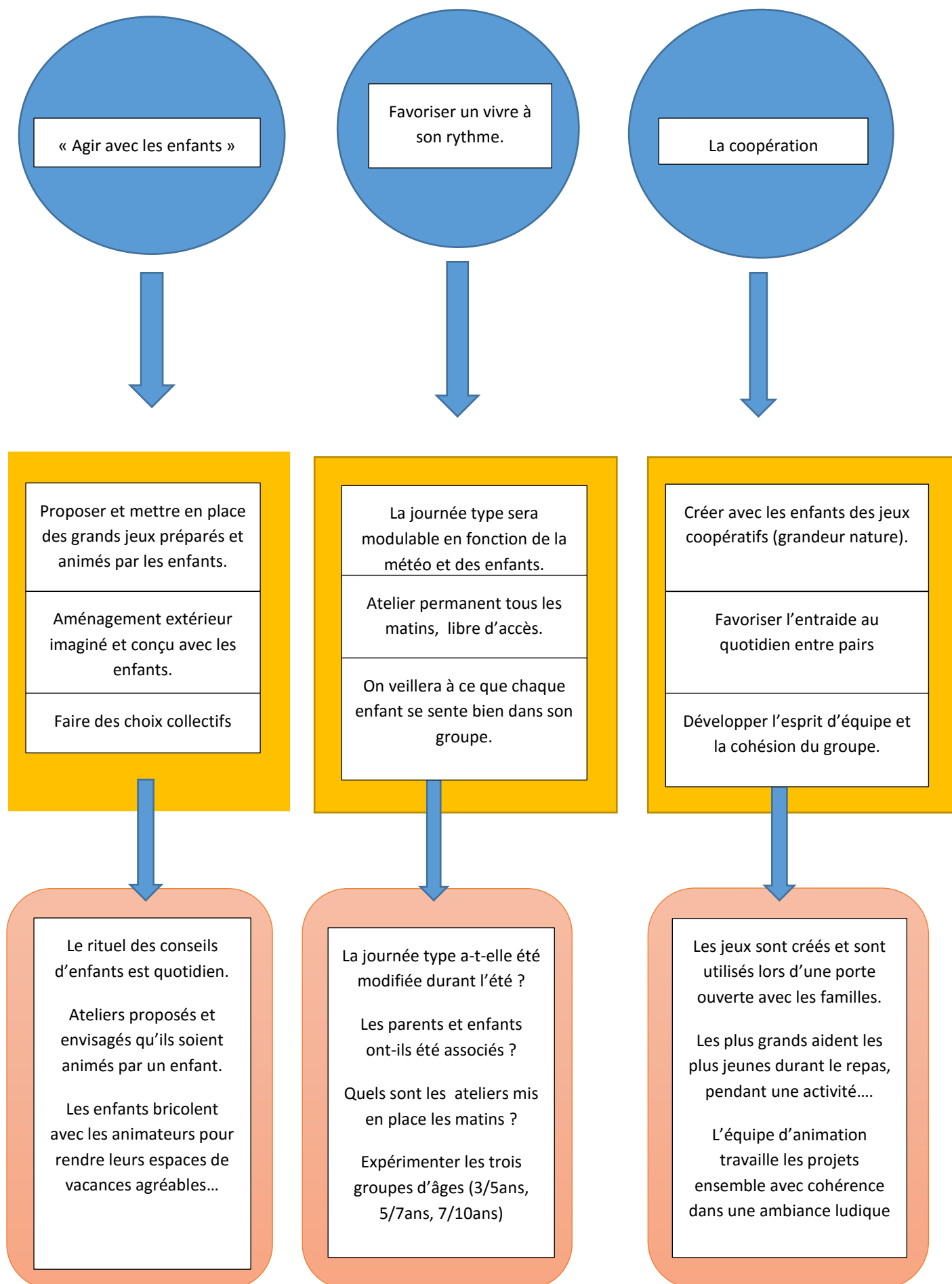
L'un avec l'autre, les uns avec les autres.

Enfin en pédagogie sociale, « **faire ensemble** », c'est aussi faire un ensemble, produire de l'ensemble et rendre possible le fait d'être, ici et maintenant, ni face à face, ni côte à côte, mais ENSEMBLE.

On joue ?

Contrairement aux jeux traditionnels, souvent fondés sur le principe de compétition, les jeux coopératifs ont pour intérêt de rechercher la réalisation d'un même objectif commun à tous les joueurs. Par définition collectifs, ces jeux reposent sur des valeurs d'entraide et de solidarité : la réussite passe par la mobilisation de chacun et la concertation de tous. Le concept des jeux coopératifs offre donc un autre regard sur l'idée de réussite : il n'est plus question d'individualisme pour l'emporter face aux autres adversaires, mais d'intelligence collective pour évoluer et gagner ensemble. Les jeux coopératifs sont donc un outil utile à toute organisation humaine. En famille ou au boulot, les jeux coopératifs doivent permettre d'éviter les situations de blocage ou de conflit. En favorisant les comportements d'écoute et de respect - et ce dans une ambiance ludique et franchement drôle ! - les jeux coopératifs ouvrent d'autres horizons, et développent l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe. Un instrument idéal pour construire positivement le vivre-ensemble !

L'articulation des objectifs généraux en moyens de mise en pratique sur le terrain



4. Fonctionnement de l'accueil de loisirs été 2016 - Une journée type

L'accueil de loisirs est ouvert durant l'été du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016, de **7h30 à 18h30** du lundi au vendredi et fermé le **jeudi 14 juillet** et le **lundi 15 août**.

L'accueil du matin

Une animatrice sera à l'accueil pour recevoir les parents et répondre à toutes questions concernant l'accueil de loisirs de **7h30 à 9h30**.

Un moment important où l'écoute et la bienveillance sera de rigueur.

L'atelier permanent animé par une animatrice sera mise en route dès 7h30.

Dès 8h00, les plus jeunes seront pris en charge par une animatrice petite enfance qui veillera à animer un atelier lecture chaque matin.

9h30/10h00

Le bâton de pluie annoncera le rituel du rangement suivi du conseil d'enfant qui reste un moment important qui va rythmer la journée.

10h00/11h30 (groupe 3/6ans)

Un temps fort est proposé et animé par l'équipe d'animation avec une thématique sur la semaine ou pas.

On favorisera les sorties extérieures de proximité le matin.

10h00/12h00 (groupe 7/10ans)

Idem que les plus jeunes, une animation sera mise en place avec la complicité du groupe en favorisant le choix de chacun.

On favorisera les sorties extérieures.

Le repas 11h30/13h30

Nous utilisons le réfectoire de l'école primaire pour déjeuner.

Les repas sont acheminés par un traiteur en liaison froide chaque jour.

Ils sont variés et respectent l'équilibre alimentaire.

L'accueil de loisirs prend en charge la réception des repas, puis veille à bien respecter les normes d'hygiène alimentaires lors de la réchauffe des plats (+63° chaud et - 5° froid: température à respecter pour servir les repas). Les plus jeunes (3/6ans) iront déjeuner à **11h30**, et les plus grands (7/ans) passeront à table à **12h30**.

L'équipe d'animation est présente durant les repas avec les enfants dans un esprit de convivialité et de détente.

Une pause pour mieux repartir 12h30/14h30

Le rythme de l'après-midi

Après un temps de repos ou de temps calme, l'équipe proposera aux enfants diverses activités en lien avec le projet pédagogique.

En fonction de la sieste et du temps calme, les activités débuteront vers 14h30 et ce jusqu'à 16h00/16h30.

Ensuite une collation sera proposée aux enfants vers 16h30 et ce jusqu'à 17h00/17h30. De 17h30 à 18h30, ateliers divers en autonomie proposés aux enfants (sports, dessins, jeux d'imitation, chants).

Les parents pourront venir chercher leurs enfants à l'accueil à partir de 16h30.

5. L'animateur : rôle, statut, fonction

Sa fonction est d'assurer l'encadrement de groupes d'enfants, à travers l'organisation de moment de loisirs et de vie collective. Il doit pour cela mettre en place des actions pédagogiques et adopter un comportement adéquat.

Son rôle consiste donc à associer au quotidien ses conceptions personnelles de l'animation et le projet pédagogique d'animation sur la période.

L'équipe sur le mois de juillet 16

Isabelle SERAFIN	direction Bafd
Sophie MATHIEU	animatrice +6ans en cours de formation BPJEPS
Maëlle NIVOGUIN	animatrice +6ans Bafa
Suzon COIGNARD	animatrice -6ans Bafa
Charlotte LANDREAU	animatrice -6ans Cap petite enfance
Laurie MASSONDO	animatrice -6ans Cap petite enfance
Louane BRET	animatrice stagiaire Bafa
Julie RABEYROLLES	animatrice stagiaire Bafa

L'équipe sur le mois d'Août

Sophie GIRARDEAU	direction Bpjeps +Uc de direction
Elodie SICAUD	animatrice +6ans Bafa
Tiffany MORICET	animatrice +6ans Bafa
Laëtitia QUILLES	animatrice -6ans Cap petite enfance
Solène SIMON	animatrice -6ans Bafa
Jessica Cutrera	animatrice -6ans Bafa
Amélie NOEL	animatrice stagiaire Bafa -6ans
Julie RABEYROLLES	animatrice stagiaire Bafa

6. L'évaluation du projet

Pourquoi évaluer ?

D'une façon générale, on peut répondre qu'évaluer, c'est donner une valeur à un service, à une action, à une prise en charge. C'est reconsidérer les orientations de départ, les interroger pour choisir de garder ou non la direction ; c'est ne pas perdre de vue le sens même des projets élaborés et des actions menées.

Extrait de la définition du nouveau dictionnaire critique d'action sociale. Jean-Yves Barreyre et Brigitte Bouquet.

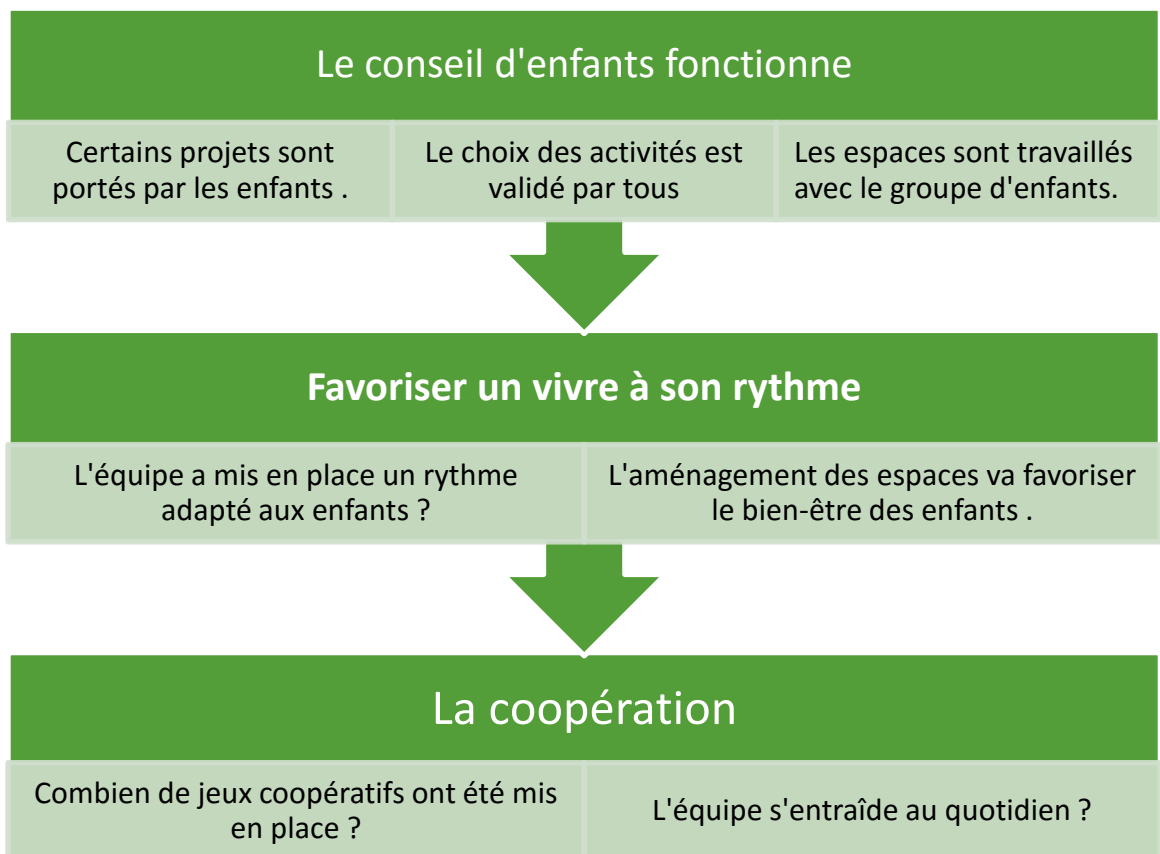
Il est toujours compliqué de bien garder le cap sur les objectifs que nous nous sommes fixés au départ.

Le travail de terrain prend beaucoup de place, et il a son importance : on oublie parfois de faire un arrêt sur image pour évaluer son action.

Il va falloir utiliser régulièrement des outils qui vont nous permettre d'avoir une réflexion plus approfondie sur nos actions et réajuster si nécessaire.

Les outils qui vont permettre d'évaluer notre projet :

- les réunions d'équipe d'animation qui ont lieu toutes les semaines
- les fiches projets
- les conseils d'enfants
- les rencontres avec les familles
- les bilans des périodes



Les effets induits de la vie en collectivité

Il s'agit souvent de choses que l'on perçoit, que l'on observe sans forcément l'avoir inscrit dans un objectif bien précis.

Ce sont les effets que cela produit sur l'enfant et qui ont leur importance sur son évolution et sa capacité à apprendre avec les autres.

L'équipe prendra le temps de ces observations sur différents critères :

- une démarche d'aller vers est mise en place, des projets collectifs émergent
- un enfant timide s'exprime davantage, ose dire non (ou oui) pour un choix d'activité
- les enfants sont plus solidaires entre eux, ils aident leurs camarades dans différentes tâches de la vie quotidienne.
- les parents sont curieux et participent avec leurs enfants à des activités.

7. Nos partenaires

Ils nous soutiennent, nous conseillent et nous accompagnent dans nos accueils collectifs de mineurs sans hébergements.

Les partenaires institutionnels



Les partenaires associatifs



+ Maison de retraite spécialisée de Mirambeau

8. La communication, concertation

Le dialogue et la communication devront être respectueux, professionnels et optimaux entre les différents acteurs intervenant dans la journée.

La communication avec les enfants :

Elle devra être fondée sur la confiance et le respect mutuel et devra se faire le plus naturellement possible. L'équipe d'animation aura une attitude de référence et pédagogique, ainsi qu'un langage correct.

La communication avec les parents :

La relation avec la famille reste un point central sur notre accueil de loisirs.

La référente famille qui assure l'accueil aura le premier contact avec les familles.

Un temps où on prendra le temps qu'il faudra pour rassurer et répondre à toutes questions liées à l'organisation, l'équipe, le projet ...

La directrice de l'accueil prendra le relais pour effectuer une visite de l'accueil avec l'enfant et les parents pour une première inscription.

La famille sera conviée régulièrement durant la période pour nous accompagner sur une sortie, animer un atelier, venir prendre le temps de déguster un goûter réaliser par leurs enfants...

La concertation

Avec l'équipe d'animation :

Chaque lundi soir, de 19h00 à 20h30, se tiendront des réunions de préparation au cours desquelles seront abordés :

- L'enfant et ses intérêts éducatifs
- L'organisation et le fonctionnement de la structure
- Les projets, activités et plannings d'animation.....

N'hésitez pas à nous joindre pour toutes informations complémentaires.

Centre social LA Maison Pop'

Accueil primaire ☎ 05.46.70.45.76

Accueil maternelle ☎ 05.46.49.04.72

Bureau ☎ 05.46.70.43.67

✉ lam.montendre@wanadoo.fr